



ENSEMBLE

Vol. 9 No. 10

Juillet 2024



1^{er} JUILLET, FÊTE DU CANADA

MOT DU DIRECTEUR

Chers résidents,

En cette période, je tiens à adresser un message de soutien et de solidarité à chacun d'entre vous. Notre résidence est bien plus qu'un lieu de vie; c'est un foyer où le respect, la compassion et la sécurité sont nos priorités absolues.

Alors que nous entrons dans le mois de juillet, une période marquée par la chaleur estivale et la tranquillité, je souhaite également rappeler l'importance de notre engagement envers notre code d'éthique. Ce code, qui guide chacune de nos actions, reflète notre engagement envers le respect mutuel, l'intégrité et le soutien constant que nous offrons à nos résidents.

En ces temps difficiles, je tiens également à souligner que notre résidence est ici pour soutenir tous ceux qui pourraient être affectés par des événements tragiques. Nous sommes une famille, et en tant que telle, nous nous tenons mutuellement la main dans les moments de joie et de peine.

N'oublions jamais que notre communauté repose sur ces valeurs fondamentales qui font de notre résidence un endroit sûr et accueillant pour tous. Ensemble, nous surmonterons les défis qui se présentent à nous, et nous continuerons à avancer avec compassion et détermination.

Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution quotidienne à faire de notre résidence un lieu où il fait bon vivre.

Cordialement,

Votre Directeur

****Vous trouverez en pages 3 et 4, deux documents importants concernant les assurances de votre logement et les procédures à suivre en cas de dommages. À lire et à conserver dans vos dossiers. Merci. ****



Le 13 juin 2024

Objet : Demande de copie de votre attestation d'assurance pour votre logement

Cher(e) résident(e),

Nous vous écrivons pour vous rappeler l'importance de nous fournir une copie de votre attestation d'assurance pour votre logement dans notre résidence. Cette attestation est essentielle pour garantir la protection de vos biens personnels en cas d'incident ou de sinistre.

Votre attestation d'assurance doit couvrir les éléments suivants :

- Responsabilité civile pour les dommages causés à autrui
- Dommages matériels à vos biens personnels en cas d'incendie, de dégât des eaux, de vol, etc.

Nous comprenons que la vie quotidienne peut être bien remplie et que certains détails peuvent parfois être oubliés. Cependant, avoir une assurance adéquate est crucial pour protéger vos biens et assurer votre tranquillité d'esprit.

Pourriez-vous s'il vous plaît nous faire parvenir une copie de votre attestation d'assurance dès que possible ? Vous pouvez déposer une copie à l'administration.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant les exigences en matière d'assurance n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider à tout moment.

Nous vous remercions de votre attention à cette question et de votre coopération. Votre sécurité et votre bien-être sont notre priorité absolue, et votre collaboration est essentielle pour garantir un environnement sûr et sécurisé pour tous nos résidents.

Cordialement,

La Direction



Le 13 juin 2024

Objet : Procédure à suivre en cas de dommages survenus dans votre appartement

Cher(e) résident(e),

Dans le souci de garantir votre sécurité et votre bien-être, nous tenons à vous informer de la procédure à suivre en cas de dommages survenus dans votre appartement.

- 1. Signaler le dommage** : Si vous constatez un dommage quelconque dans votre appartement, qu'il s'agisse d'une fuite d'eau, d'un dysfonctionnement électrique ou de tout autre problème, veuillez le signaler immédiatement en contactant la réception.
- 2. Inspection du dommage** : Après avoir reçu votre signalement, un membre de notre équipe technique effectuera une inspection de l'appartement pour évaluer l'étendue des dommages et déterminer les mesures nécessaires à prendre pour les réparations.
- 3. Réparations** : Une fois l'inspection terminée, nous entreprendrons les réparations nécessaires dans les plus brefs délais. Nous nous efforcerons de minimiser les perturbations pour vous pendant cette période.
- 4. Communication** : Pendant tout le processus, nous vous tiendrons informé de l'avancement des réparations et des éventuels changements dans votre emploi du temps quotidien. Votre confort et votre satisfaction sont notre priorité absolue.
- 5. Assurance** : Nous vous rappelons également l'importance de disposer d'une assurance locataire pour protéger vos biens personnels en cas de dommages. Si vous n'en avez pas encore souscrit, nous vous encourageons vivement à le faire.
- 6. Feedback** : Votre avis est précieux pour nous. Une fois les réparations terminées, nous vous invitons à partager vos commentaires. Cela nous aidera à améliorer nos services pour l'ensemble de notre communauté.

Nous tenons à vous assurer que notre équipe est pleinement engagée à maintenir un environnement sûr et confortable pour tous nos résidents. Si vous avez des questions ou des préoccupations supplémentaires concernant la procédure à suivre en cas de dommages, n'hésitez pas à nous contacter à tout moment.

Nous vous remercions de votre attention et de votre coopération.

Cordialement,

La Directio

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

<i>Phase I</i>	<i>Phase III</i>
<i>Gisèle Laporte</i>	<i>Viateur Pelletier</i>
<i>Phase II</i>	<i>Phase IV</i>
<i>Florent Bombardier</i>	<i>Michel Commend</i>
<i>Roger Briggs</i>	<i>Claire Chrétien</i>
<i>Solange Chalifoux</i>	<i>Ginette Dagenais</i>
<i>Mariette Dupuis</i>	<i>Gilles Lehoux</i>
<i>Micheline Vigneault</i>	<i>Gilles Rodrigue</i>
	<i>Monique Tremblay</i>



Nous vous invitons à toujours vous référer aux informations que vous trouverez affichées sur les babillards et dans les ascenseurs pour ne rien manquer de nos activités régulières et occasionnelles.

À LA DOUCE MÉMOIRE DE

M. Roger Larose

M. Roger Caron



CONSEIL DE VOTRE PHARMACIEN

Les allergies saisonnières : un fléau annuel pour de nombreux Québécois

Avec l'arrivée du printemps, de nombreux Québécois se réjouissent du retour du beau temps et de la verdure. Cependant, pour une part importante de la population, cette période rime aussi avec l'apparition des allergies saisonnières. Les allergies saisonnières, aussi connues sous le nom de rhinite allergique ou "rhume des foins", affectent chaque année des milliers de personnes au Québec.

Les causes des allergies saisonnières

Les allergies saisonnières sont principalement causées par le pollen des arbres, des graminées et des mauvaises herbes. Au Québec, la saison des allergies commence généralement avec le pollen des arbres au printemps, suivi par celui des graminées en été, et se termine avec celui de l'herbe à poux à la fin de l'été et en automne. L'herbe à poux, en particulier, est un allergène majeur dans la province et peut provoquer des symptômes sévères chez les personnes sensibles.

Symptômes et impacts sur la vie quotidienne

Les symptômes des allergies saisonnières incluent des éternuements, des démangeaisons au niveau des yeux, du nez et de la gorge, un écoulement nasal, une congestion nasale et une fatigue générale. Ces symptômes peuvent grandement affecter la qualité de vie des individus, perturbant leur sommeil, leur concentration au travail ou à l'école, et réduisant leur capacité à profiter des activités de plein air.

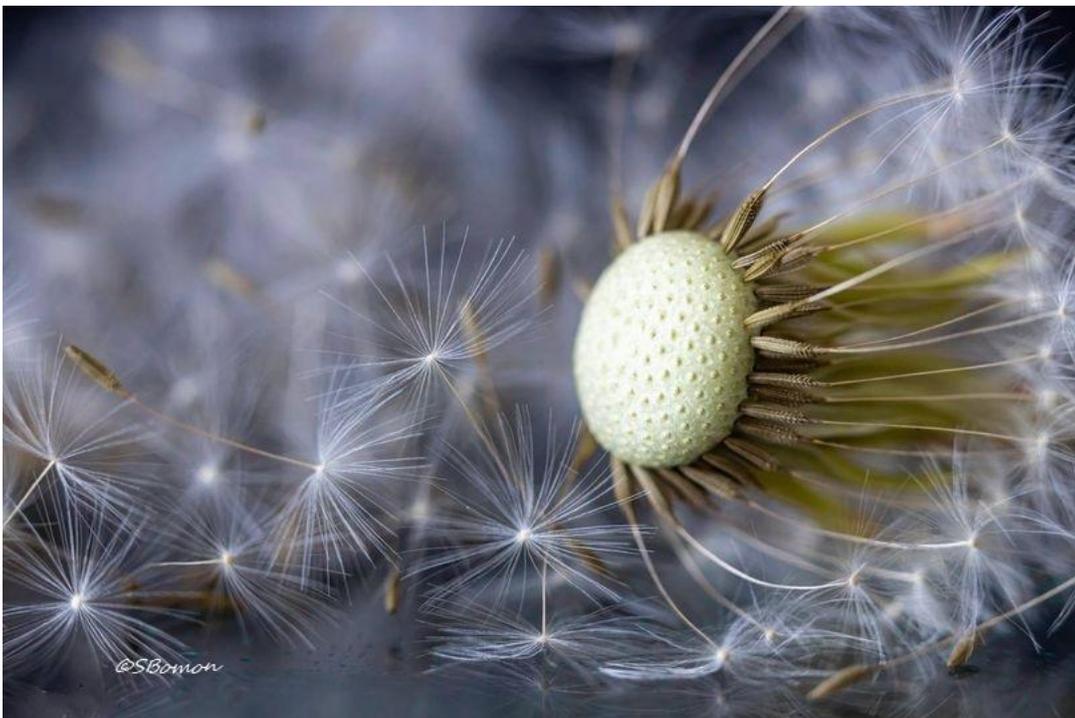
Comment gérer les allergies saisonnières?

- 1. Éviter l'exposition : limiter le temps passé à l'extérieur pendant les périodes de forte pollinisation, fermer les fenêtres de la maison et de la voiture, et utiliser des purificateurs d'air à l'intérieur peuvent aider à réduire l'exposition aux allergènes.*
- 2. Prendre des médicaments : les antihistaminiques, les décongestionnants et les corticostéroïdes nasaux sont des traitements courants pour soulager les symptômes des allergies. Il est conseillé de consulter un professionnel de la santé pour choisir le traitement le plus approprié.*

3. Consulter un allergologue : pour ceux qui souffrent de symptômes sévères ou persistants, un allergologue peut effectuer des tests pour identifier les allergènes spécifiques et recommander des traitements plus ciblés, comme l'immunothérapie (des injections ou des comprimés qui aident le corps à s'habituer aux allergènes et à réduire les réactions allergiques au fil du temps).

Les allergies saisonnières sont un défi de taille pour de nombreux Québécois, mais avec une bonne gestion et des mesures préventives, il est possible de minimiser leurs effets. En restant informés et en prenant des actions appropriées, les personnes affectées peuvent mieux contrôler leurs symptômes et profiter pleinement des belles saisons que le Québec a à offrir. Si vous souffrez d'allergies, n'hésitez pas à consulter un professionnel de la santé pour obtenir des conseils personnalisés et des traitements adaptés à votre situation.

Pour plus d'informations sur ce sujet ou pour toute question sur vos médicaments ou votre santé, n'hésitez pas à consulter l'équipe de votre pharmacie.



LE 1^{er} JUILLET:

La Fête du Canada, anciennement appelée Jour de la Confédération puis Fête du Dominion, est un jour férié commémorant la date de formation du Canada. C'est la reine Victoria qui fixa la date de création de la fédération au 1^{er} juillet 1867.

Au Québec, de nombreux citoyens changent de domicile à cette date. C'est pour ne pas perturber l'année scolaire des enfants affectés par les déménagements qu'une loi a été adoptée en 1974 pour changer la date de fin des baux du 1^{er} mai au 1^{er} juillet.

Pour certaines communautés autochtones, la fête du Canada est une célébration de la colonisation des terres autochtones. En 2020, le mouvement en défense des droits autochtones Idle no more organise une série de rassemblements à l'occasion de la fête du Canada pour dénoncer le «génocide en cours au Canada contre les peuples autochtones», mentionnant les meurtres et disparitions de femmes autochtones, la brutalité policière et la stérilisation contrainte. L'édition 2021 est marquée par l'organisation de marches pacifiques à la mémoire des milliers d'enfants qui ont péri dans les pensionnats pour autochtones et les gens sont invités à porter un chandail orange en soutien aux communautés autochtones.



SAVIEZ-VOUS QUE?

Le drapeau national du Canada a été adopté le 28 janvier 1965 par proclamation de la reine Elizabeth II. Il fut hissé pour la première fois sur la Colline du Parlement le 15 février de cette même année.

Le design du drapeau est le résultat d'un processus de création intensif qui eut lieu en 1964. Avec sa feuille d'érable distinctive, le drapeau rouge et blanc du Canada est facile à reconnaître partout dans le monde.

Le rouge et le blanc, les couleurs qu'affiche le drapeau national, représentent le Canada tant au pays qu'à l'étranger. Il est en fait pratique courante à travers le monde que les couleurs nationales d'un pays soient également les couleurs principales de son drapeau national. Elles représentent le blanc de la neige hivernale, et le rouge des feuilles d'érable en automne.

Le castor est devenu un symbole officiel de la souveraineté canadienne le 24 mars 1975. Le castor était le premier symbole populaire du Canada, avant même la feuille d'érable.

Bien avant l'arrivée des colons, les Autochtones reconnaissaient déjà son importance et sa valeur. Ils utilisaient sa fourrure pour confectionner des vêtements et ses os pour fabriquer divers outils. Sa viande, riche en éléments nutritifs, faisait aussi partie de leur alimentation.

La présence de castors en Amérique du Nord représentait une opportunité commerciale substantielle pour les Européens et par le fait même, une motivation derrière les explorations et la colonisation qui ont marqué l'histoire du Canada.



L'Ô Canada a été proclamé hymne national le 1er juillet 1980. Il a été chanté pour la première fois un siècle plus tôt, le 24 juin 1880, à l'occasion des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste à Québec.

La musique est l'œuvre de Calixa Lavallée et les paroles françaises sont d'Adolphe-Basile Routhier. La version anglaise officielle est celle composée par Robert Stanley Weir, en 1908.

La crosse est un sport collectif d'origine autochtone d'Amérique du Nord où les joueurs se servent d'une crosse munie d'un filet pour mettre une balle dans le but adverse.

De nos jours, la crosse est jouée d'un océan à l'autre ainsi que dans plusieurs autres pays, d'ailleurs, le sport reviendra au programme olympique pour la première fois depuis 1908 lors des Jeux d'été de 2028.

Le hockey sur glace est un sport d'équipe se jouant sur une surface glacée (patinoire). Les joueurs ont pour objectif de marquer le plus grand nombre de buts en envoyant un disque de caoutchouc, aussi appelé rondelle, à l'aide d'un bâton courbé, à l'intérieur du but de l'équipe adverse.

La crosse est le sport d'été national officiel du Canada et le hockey, celui d'hiver.

L'érable étroitement associé au Canada, fut proclamé emblème arboricole du Canada en 1996.

Les Autochtones en reconnaissent la valeur et les bienfaits. En effet, longtemps avant l'arrivée des premiers colons, ils l'utilisaient déjà pour ses propriétés médicinales. Ils collectaient sa sève et la transformaient en sirop et en sucre, puis s'en servaient pour fumer les viandes, dans le but de prolonger leur conservation.

Aujourd'hui, la production acéricole continue de créer des emplois, notamment en milieu rural, et de générer des retombées économiques avec des exportations dans une soixantaine de pays à travers le monde.

SERVICES DE LA CLINIQUE

- *Ostéopathie, Henry Mehme, D.O.. Rendez-vous 514-214-1554*
- *Massothérapie, Jacqueline Dagenais. Rendez-vous 514-387-1113*



Prenez rendez-vous aujourd'hui : 514-827-3633



Nouveau site internet
www.soinspodologiquesnathalie.com



- *Nathalie Reeves, infirmière en soins podologiques vous invite à consulter son tout nouveau site internet. Rendez-vous 514-715-9748*

Soins dentaires : aide au formulaire - Gilles Paquin 514-992-3307
- Cécile Martin 514-718-2518

Comité d'accompagnement pour nouveaux résidents : Gilles Dugal 514-251-7276

Changement d'adresse : www.gouv.qc.ca

www.canada.ca

RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES

Accessible. Abordable. Essentiel.

Admissibilité

Pour être admissible, vous devez:

- Être un résident canadien aux fins de l'impôt
- Avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90,000\$
- Ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée ou financée par un employeur ou un régime de retraite
- Avoir rempli une déclaration de revenus l'année précédente

Le tableau ci-dessous présente le calendrier des demandes

Groupes admissibles	Date d'ouverture des inscriptions
Personnes âgées de 87 ans et plus	décembre 2023
Personnes âgées de 77 ans à 86 ans	janvier 2024
Personnes âgées de 72 ans à 76 ans	février 2024
Personnes âgées de 70 ans à 71 ans	mars 2024
Personnes âgées de 65 ans à 69 ans	mai 2024
Personnes qui ont un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées	juin 2024
Les enfants de moins de 18 ans	juin 2024
Tous les autres citoyens et résidents canadiens admissibles	2025

Questions: 1-833-537-4342



MOT DE LA DIRECTION

Est-ce qu'il est permis de nourrir les écureuils et les pigeons?

Non, il est interdit de nourrir les animaux sauvages tels que les goélands, les pigeons, les écureuils, etc.

Ils sont considérés comme une nuisance :

- 1. Les pigeons et les goélands sont vecteurs de maladies et peuvent transmettre des affections graves.*
- 2. Les excréments très acides des oiseaux peuvent causer des dégâts, notamment aux toitures ainsi qu'à la peinture des automobiles.*
- 3. Les écureuils peuvent s'introduire dans les bâtiments et ils peuvent causer des dommages matériels aux parterres de fleurs et aux fils électriques ou téléphoniques.*



Pourquoi est-ce qu'il m'arrive de perdre la voix de mon interlocuteur lors d'un appel?

Vérifiez d'abord s'il s'agit d'un problème avec votre téléphone sans fil. Vérifiez l'état des batteries de vos téléphones sans fil, ou faites un appel avec un téléphone filaire.

Si le problème se produit seulement avec votre téléphone sans fil.

Ce problème est souvent causé par de l'interférence au niveau des signaux sans fil.

- Assurez-vous qu'aucun des appareils sans fil (routeur, base de téléphone, etc.) ne soit proche du modem. S'il y en a un, déplacez l'appareil à un minimum de 60 cm (2 pieds) du modem.*
- Votre routeur sans fil pourrait être sur la même fréquence que votre téléphone sans fil. Si vous utilisez le router d'une tierce partie, débranchez votre routeur de la prise électrique et vérifiez si le problème persiste.*
- Il se pourrait également qu'il s'agisse de câblage ou de matériel qui utilise des fréquences radio. Si vous ne parvenez pas à déterminer la cause du problème, veuillez communiquer avec notre soutien technique.*

Si le problème se produit avec tous vos téléphones.

Veillez communiquer avec le soutien technique pour que nous puissions vérifier le signal de votre modem.

1-Base directement branché dans la prise téléphonique et dans la prise électrique

2-Téléphone branché seulement dans l'électricité



RETOUR SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS

Lundi 29 avril:



Crédit photo : Céline Martin

Visite de M. Pierre Lavoie, athlète et motivateur, qui nous a parlé de l'importance de la mise en forme. Merci à Suzanne Poulin initiatrice de cette rencontre.

Jeudi le 2 mai: *Un beau voyage dans le temps avec le Concert d'Irène "La Fête des Mères".*



Crédit photo : Henri Bouchard

Lundi 13 mai : *Excellente collation, mousse framboise et chocolat, pour souligner la fête des mères, désolé messieurs, vous n'étiez pas admis.*



Lundi 13 mai : *La chorale "Le Riverain" a su nous bercer avec ses voix toutes en rythme et en harmonie.*

Crédit photo: Jacky Bissonnette

Jeudi et vendredi 16 et 17 mai: *Tournoi de billard.*

Merci aux joueurs, spectateurs, bénévoles et à Gérard Lalonde (responsable)

Félicitations aux gagnants:

Classe A: Jean-Marie Beaulieu 50\$ *Classe B:* Roger Boulet 30\$

Jean-Pierre Racette 40\$

Jacques Crevier 20\$

Jeudi le 23 mai: Salle comble pour la dégustation de fromages, c'était excellent, merci!

Jeudi le 6 juin: Le récital littéraire nous a permis de découvrir de nombreux talents. Même notre directeur, Monsieur Christophe a partagé avec nous une de ses compositions. Un autre grand succès. Merci aux organisateurs et participants.



Vendredi le 7 juin: Le déjeuner du directeur, événement mensuel très apprécié de tous les résidents, très belle occasion de socialiser.

Vendredi le 14 juin: Dessert de la fête des pères servi afin de souligner cette journée spéciale.



Nos amies les Bernaches du Canada nagent calmement au pied des Tours Gouin.



25^E ÉDITION
LES OLYMPIADES DES AINÉS
Montréal-Nord

LE JEUDI 8 AOÛT 2024
INSCRIPTIONS DU 14 AU 27 JUILLET
HORAIRE DES FESTIVITÉS

9h00 **OUVERTURE OFFICIELLE**
des Olympiades par la marche
du relais de la flamme olympique
(départ de la résidence Au Fil de l'Eau)

12h30 **DÉBUT DES OLYMPIADES**

17h00 **SOUPER COMMUNAUTAIRE & TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE**
(priorité aux participants)
Musique et animation au Parc Gouin
pour tous les résidents

ACTIVITÉS
Pétanque, Bridge, Boule sur tapis,
Mini-Golf, Baseball poche & Plus...
L'évènement et les activités
sont adaptés pour tout public !

EN CAS DE PLUIE,
Le souper se tiendra à la Résidence Cité-Rive
(PRIORITY AUX PARTICIPANTS)
PLACES LIMITÉES !

AQDR
Pour plus d'informations,
appelez-nous au 514-329-2333

Line Beauchamp
Présidente d'honneur



****INSCRIPTIONS DU 15 AU 19 JUILLET DEVANT LE CINÉMA****



25^E ÉDITION
OLYMPIADES
DES AÎNÉS
Montréal-Nord

PARTICIPEZ À LA DANSE DES
OLYMPIADES DES AÎNÉS DE
MONTRÉAL-NORD !

REJOIGNEZ-NOUS POUR LES
SÉANCES DE PRATIQUE DE
DANSE INOUBLIABLE !

DATES: 3, 10, 17, 24 ET 31 JUILLET
HEURE : 10H30 - 11H30
AU PARC GOUIN

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE
RÉSIDENCE!

*****POUR INSCRIPTION 514-329-1984 DEMANDER SYLVIE*****

Jeudi 11 juillet de 13h30 à 15h30 : spectacle avec M. Franco, accordéoniste et chanteur. Si le temps le permet ce sera à l'extérieur sur la terrasse.



Jeudi 25 juillet : souper des fêtés du mois

Salle à manger, achat de billets à l'avance pour les invités.

AMUSONS-NOUS UN PEU

ÉNIGME:

Les 3 interrupteurs

Une pièce sans fenêtre dispose d'une lumière. Trois interrupteurs sont placés à l'extérieur de cette pièce. Sachant que les trois interrupteurs sont en position «off» et qu'on n'a le droit d'entrer qu'une fois dans la pièce, comment savoir quel est l'interrupteur qui allume cette lumière? (réponse page suivante)

Précision: on ne peut pas laisser la porte ouverte, on ne peut pas se faire aider de quelqu'un et la porte ne contient pas de vitre.

CHARADE:

Mon premier est un animal bavard,

Mon deuxième est une voyelle,

Mon troisième est le contraire de "yes",

Mon tout est un instrument de musique. (réponse page suivante)

BLAGUE:

Un curé qui se promène dans la nature est pris dans les sables mouvants. Alors qu'il s'enfonce jusqu'aux chevilles, un camion de pompiers passe par là.

- Avez-vous besoin d'aide?

- Ce n'est pas nécessaire, le seigneur me viendra en aide!

Alors que le curé s'enfonce jusqu'à la ceinture, le camion de pompiers repasse.

- Avez-vous besoin d'aide?

- Ce n'est pas nécessaire, le seigneur me viendra en aide!

Lorsque le curé n'a plus que la tête hors du sable, les pompiers passent une 3ième fois.

- Avez-vous besoin d'aide?

- Ce n'est pas nécessaire, le seigneur me viendra en aide!

Alors le curé s'enfonce complètement et lorsqu'il arrive au paradis, il dit au Seigneur :

- Je suis vraiment crédule, je pensais vraiment que vous me viendriez en aide!

Et le Seigneur répond:

- Je t'ai envoyé 3 fois les pompiers, je ne vois pas ce que je peux faire de plus!

Réponses:

Enigme:

Allumer l'interrupteur 1 et attendre 2 minutes; l'éteindre.

Allumer l'interrupteur 2 et entrer dans la pièce:

- *si l'ampoule est allumée, c'est l'interrupteur n°2,*
- *si l'ampoule est éteinte mais chaude, c'est le*
- *si l'ampoule est éteinte et froide, c'est le n°3.*

Charade: Pie-A-No (piano)



*** Merci à la direction pour son soutien à la publication de ce bulletin d'information ***

Collaboration/Bulletin ENSEMBLE

Recherche, conception, rédaction mise en page, photographie : Sylvie Beaumont

**Distribution: Claudette Verdon, Ghislaine Nadon, Anne-Marie Bourget, Carole Simard et
Marianne Corriveau**

- ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JUILLET

2	<i>Denise Mc Dougall</i>	16	<i>SOLANGE CHALIFOUX</i>
3	<i>Gilles Bourques</i>	19	<i>CÉLINE BOISSELLE</i>
3	<i>Aline Cournoyer</i>	19	<i>Richard L'Écuyer</i>
3	<i>Ginette Hamelin</i>	19	<i>Paulette Dumoulin</i>
4	<i>Lisette Marcoux</i>	20	<i>Robert Normand</i>
4	<i>Rose Berthiaume</i>	20	<i>Claire Delorme</i>
5	<i>Roger Larose</i>	21	<i>Monique Cinq-Mars</i>
5	<i>Gemma Savoie</i>	22	<i>Madeleine Martin</i>
7	<i>Jean Marie Paul</i>	22	<i>Angela Lia-Ficara</i>
7	<i>Michel Legault</i>	23	<i>Fleurette Néron</i>
7	<i>Guissepe Ficara</i>	26	<i>Anne-Marie Bourget</i>
8	<i>Lyse Kameny</i>	27	<i>Raymond Boudreau</i>
8	<i>Giovana Mancini</i>	27	<i>Murielle Labelle</i>
9	<i>Pauline Noël de Tilly</i>	29	<i>Nicole Paquin</i>
10	<i>Jeannine Laplante</i>	29	<i>Jean-Pierre Major</i>
11	<i>Pierre Gagnon</i>	30	<i>Raymonde Caron</i>
11	<i>Ginette Dagenais</i>	31	<i>Hervé Tremblay</i>
13	<i>Micheline Alarie</i>		

